

BTS GPME

Gestion de la PME

Niveau 5 – RNCP 38363

Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale
Date d'échéance du titre RNCP : 31/12/2027



Scanner le QR Code pour accéder à la fiche RNCP

Création : AH - 02/12/2025 MAJ 1 : AH - 14/01/2026

Formation scolaire ou par la voie de l'alternance (2ème année uniquement)

Public concerné

Lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés d'entreprise, salariés en contrat d'alternance, salariés dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Prérequis et modalités d'accès

- Être titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel.
- En formation scolaire : avoir postulé sur Parcoursup, avec étude du dossier.
- Dans le cadre de l'alternance, l'admission est soumise à un examen du dossier scolaire et un entretien.

Objectifs de la formation

- Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME.
- Participer à la gestion des risques de la PME.
- Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME.

Missions d'un titulaire du BTS GPME

- **Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME** : prendre en charge l'essentiel du processus des ventes et achats, mener des actions de prospection, analyser les risques éventuels, faire un suivi comptable, communiquer avec les partenaires de la PME.
- **Participer à la gestion des risques de la PME** : conduire une veille, mettre en place un travail en mode projet, mettre en œuvre une démarche de gestion des risques, participer à la gestion des risques financiers ou non, mettre en place une démarche qualité au sein de la PME.
- **Gérer le personnel et contribuer à la gestion des ressources humaines de la PME** : gérer administrativement le personnel, participer à la gestion des RH, contribuer à la cohésion interne de la PME.
- **Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME** : Contribuer à la qualité du système d'information, organiser des activités, participer au développement commercial national ou international, contribuer à la mise en œuvre de la communication, participer à l'analyse de l'activité, participer au diagnostic financier et à l'élaboration de tableaux de bord de la PME.

Débouchés possibles

Après un BTS GPME, les étudiants peuvent :

- Poursuivre leurs études en Licence (générale ou professionnelle), intégrer une 3ème année de BUT ou une école de commerce ou bien préparer des concours administratifs.
- Intégrer le monde professionnel en tant que :
 - Assistant(e) de direction
 - Assistant commercial
 - Responsable administratif
 - Assistant en ressources humaines
 - Chef(fe) de produit
 - Responsable des ventes
 - Responsable de communication interne

Possibilités d'équivalences, de passerelles ou d'allègements

- Définis lors de l'inscription.
- Dépendent du référentiel de la formation.
- Seront possibles sous réserve de validation par le rectorat.

Référentiel



Contenu de la formation

- Enseignements généraux : Culture générale et expression - Langue vivante A - Culture économique, juridique et managériale.
- Enseignements professionnels : Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME - Participer à la gestion des risques de la PME - Gérer le personnel et contribuer à la gestion des ressources humaines de la PME - Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME.

Modalités d'examen

- Epreuves ponctuelles : Culture générale et expression - LVA - CEJM - Gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME - Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME.
- Epreuve en CCF : Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME - Participer à la gestion des risques de la PME - LVA compréhension de l'oral.

Tarifs

- Voie scolaire : La contribution des familles s'élève à 750€ pour l'année 2025/2026. Les étudiants peuvent percevoir les bourses de l'enseignement supérieur.
- Alternance :
 - Pour l'apprenti : aucun reste à charge.
 - Pour un employeur du secteur privé : la formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise, le coût est déterminé par la branche professionnelle de l'entreprise ([informations complémentaires](#)).
 - Pour un employeur du secteur public : la formation est prise en charge soit par le CNFPT selon son référentiel ([informations complémentaires](#)), soit par l'entreprise selon le NPEC moyen établi par France Compétences.
 - Formation rémunérée selon un barème fixé par l'Etat ([informations complémentaires](#)).

Rythme

- 1ère année : semaines complètes au lycée + 8 semaines de stage réparties sur l'année en fonction d'un calendrier fourni en début d'année scolaire.
- 2ème année :
 - Voie scolaire : semaines complètes au lycée + 6 semaines de stage consécutives selon le calendrier fourni en début d'année scolaire.
 - Voie de l'alternance : 675 heures de formation au lycée (2 jours/semaine + semaines complètes) et formation en entreprise (3 jours/semaine + semaines complètes) selon le calendrier fourni au moment de l'inscription.

Méthodes mobilisées

- Cours en présentiel.
- Stage en entreprise pour la voie scolaire.
- Périodes en entreprise pour la voie de l'alternance.
- Conférences, visites d'entreprises, ...




Accessibilité

- Les locaux de l'établissement sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Pour toute information concernant une adaptation de la formation nécessaire à une personne en situation de handicap, contactez notre personne ressource (Mme GUYOT Marine : coordinationlycee@ndlpavranches.fr).

Période d'inscription

- Du 1er avril 2026 au 30 septembre 2026.

Contact

 secretariat@ndlpavranches.fr
 02.33.58.02.22
 9 rue Chanoine Bérenger,
50300 AVRANCHES